

Récemment, nous vous avons présenté le quatrième élément incontournable d'une démarche de développement durable, soit l'engagement de la direction. En effet, une fois que les grandes orientations stratégiques auront été définies et consignées dans une Politique de développement durable, il faut s'assurer de la mise en œuvre des actions du Plan d'action et réaliser un suivi de la démarche dans son ensemble. Autrement dit, c'est pour honorer les engagements pris et pour témoigner des avancées de celle-ci envers ses parties prenantes qu'il est important de mettre en place des mécanismes de suivi et de communication des résultats.

BUT : Une fois la démarche de développement durable planifiée, se traduisant notamment par un Plan d'action et une Politique de développement durable, les actions prévues se doivent d'être réalisées, sans quoi, il s'agirait de « greenwashing ».

Il existe nombreux mécanismes, outils et plateformes qui permettent de suivre l'état d'avancement d'une démarche de développement durable. Leur utilisation permet d'observer l'évolution de chacune des actions, de valider la performance des moyens utilisés et donc de constater l'atteinte ou non des objectifs fixés. Il est préférable d'avoir déterminé préalablement des indicateurs et des cibles à atteindre. Cependant, qu'ils soient présentés de manière qualitative ou quantitative, l'important est d'avoir identifié les résultats escomptés.

Une fois le niveau d'avancement de la démarche connu avec précision, les éléments pertinents pourront être communiqués et diffusés aux parties prenantes concernées. Le but est de témoigner de l'avancement de la démarche de façon transparente, vis-à-vis notamment des résultats obtenus jusqu'à maintenant et du chemin qu'il reste à faire.

COMMENT : Le suivi de la mise en œuvre de la démarche peut se traduire par l'élaboration d'un tableau de bord de gestion. Cependant, plutôt que de dédoubler les outils, il peut être opportun d'utiliser directement le Plan d'action de développement durable en guise de tableau de bord de gestion. Cela vous permettra entre autres de décrire les étapes de mise en œuvre de chacune des actions, de les rectifier si la pertinence de l'une d'entre elles est remise en cause et ainsi apporter les ajustements nécessaires. Un autre moyen simple mais efficace d'assurer la coordination de la démarche est d'intégrer un point à l'ordre du jour lors des rencontres de direction, afin d'aborder de façon récurrente, le niveau d'avancement des actions ciblées auprès des personnes clés de l'organisation.

Le responsable est également en charge de communiquer l'état d'avancement de la démarche envers les parties prenantes externes. Pour ce faire, il est suggéré d'utiliser les canaux de communication déjà existants, tels que le site internet de l'entreprise, les médias sociaux, l'assemblée générale, le rapport annuel ou encore la *Politique de développement durable*.

FAITS INTÉRESSANTS

Un grand nombre d'entreprises élabore un rapport de développement durable, certifié ou non, agissant comme un bilan des réalisations pour la dernière année. Le Global Reporting Initiative (GRI), la référence mondiale en matière de reddition de comptes en développement durable, diffuse d'ailleurs sur son site internet plus de 45 000 rapports de développement durable en entreprise, dont près de 29000 ont été certifiés par le GRI.

TÉMOIGNAGE D'UNE ENTREPRISE : Voici le témoignage d'un gestionnaire d'une entreprise qui a mis en place des mécanismes de suivi et de communication pour faciliter la reddition de comptes de sa démarche de développement durable envers ses parties prenantes internes et externes.

PAUL POMERLEAU
VP DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET DES VENTES DU DOMAINE AGROALIMENTAIRE
NUTRINOR COOPÉRATIVE

« Afin d'éviter de multiplier les efforts, nous avons décidé d'intégrer un sommaire de notre reddition de comptes en développement durable au Rapport annuel de la Coopérative. Nous exploitons donc une interface web, nommée Métrio, qui permet de communiquer les performances sociales, économiques et environnementales de la Coopérative. Disponible sur le site web de l'entreprise, c'est notre manière de témoigner des résultats obtenus, et ce, avec transparence » !



Voilà ce qui met fin à la série d'articles sur les éléments incontournables d'une démarche structurée de développement durable. Rappelons que cette dernière est basée sur une vision stratégique et ancrée dans un processus d'amélioration continue. N'oubliez pas, l'important est que l'intégration du développement durable dans le modèle d'affaires suive le rythme de l'organisation et que, graduellement, l'ensemble des éléments incontournables ait été pris en compte. Êtes-vous prêts à prendre le virage du développement durable ?

Références :

GRI, 2017. Sustainability disclosure database, <http://database.globalreporting.org/>

KPMG, 2017. *The road ahead*. The KPMG Survey of Corporate Responsibility Reporting 2017, <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/xx/pdf/2017/10/kpmg-survey-of-corporate-responsibility-reporting-2017.pdf>

Article publié le 20 février 2018